Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2023/ A23-1201

CFVU SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2023

AVIS RELATIF À L'APPEL À PROJET RÉGION MONTAIGNE 2024 : MONTAIGNE HUMANITES ON THE MOVE - INTERNATIONALISATION DU PARCOURS DOCTORAL

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 décembre 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac, vice-présidente de la CFVU,**

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Le quorum ayant été constaté en début de séance,

Etant préalablement exposé :
Axe de soutien régional 3 : « Soutenir les formations doctorales »
Porteur : Béatrice COLLIGNON
Objet : promouvoir, par un soutien tangible c'est-à-dire financier, la mobilité internationale des doctorants de l'Ecole doctorale Bordeaux Montaigne (EDMH) au cours de leurs années de thèse.
***Volet 1** : Les doctorant.es*
- *Financer 15 mobilités sortantes/an de 4 à 6 mois, bourses de 1.000€/mois + 500€ voyage A/R ;*
- *Séjour centre de recherche / ED ; suivi de formations validantes.*

Volet 2 : Les encadrants
- *Séjour court directeur de thèse : 15/an, 1 semaine : 1.000€/mission*
- *Equipe ED + 2 RI : 1 séjour 1 semaine dans ED accueillant des doctorant.es EDMH*

Budget : 332 000€
Région Nouvelle Aquitaine : 263000€
Univ. Bordeaux Montaigne : 69000€

➲ ÉMET UN AVIS FAVORABLE AUX ARTICLES DE LA PRÉSENTE DÉLIBERATION

Article 1

La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne réunie le 21/12/2023 émet un avis favorable à l'appel à projet région 2024 : Montaigne Humanités on the move - Internationalisation du parcours doctoral.

Article 2

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 21/12/2023.*

Présents	12
Représentés	16
Abstention(s)	0
Suffrages exprimés	28
Pour	28
Contre	0

Le Président,

Lionel LARRÉ.

Publié le : 30/04/2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux le : 07/03/2024